

L'ÉNERGIE

LA MISE EN VALEUR DES SCHISTES BITUMINEUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Je pose ma question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il y a quelques semaines à peine, à Charlottetown, le premier ministre a déclaré que maintenant que le projet Alsands appartenait au passé, le gouvernement allait détourner ces fonds vers d'autres secteurs économiques afin de contribuer à rendre certaines régions autonomes. Dans ces conditions, va-t-il tenir compte de l'existence et des possibilités des schistes bitumineux du bassin de Moncton, au Nouveau-Brunswick, qui pourrait produire de 10 à 20 milliards de barils, et se montrer aussi généreux envers cette province qu'il l'a été avec la Saskatchewan lorsqu'il a mis sur pied un projet-pilote en vue d'explorer les possibilités d'exploitation de ce pétrole?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, ces divers projets sont étudiés attentivement par mon ministère sur la base de leur rentabilité économique respective et pour autant que de tels projets comporteront des avantages économiques et énergétiques appréciables par rapport à d'autres, il est évident que nous les examinerons avec beaucoup de sympathie.

* * *

[Traduction]

LES COMMUNICATIONS

L'UTILISATION DES SATELLITES CANADIENS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications qui doit bientôt se rendre à Calgary pour rencontrer ses homologues provinciaux au sujet de la politique en matière de communications et de la télévision payante. Je crois également que ses collaborateurs ont récemment rencontré à Washington les membres de la Commission fédérale des communications en vue de modifier les protocoles d'entente conclus en 1972 entre les deux pays, lesquels limitent l'accès du Canada aux satellites américains. Le ministre peut-il nous dire quel genre de modifications il propose d'apporter? Plus précisément, compte-t-il autoriser les Américains à utiliser les satellites fabriqués au Canada pour transmettre directement dans les foyers des émissions en direct et des retransmissions, ce qui est illégal au Canada? Nous avons inventé et payé cette technologie, mais nous ne sommes pas autorisés à l'utiliser. Est-il vrai que le ministre va autoriser les Américains à l'utiliser en premier?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, il est exact que les autorités canadiennes et américaines ont tenu une réunion au sommet à Washington, la semaine dernière. Elles ont convenu de mettre sur pied un groupe de travail mixte formé de hauts fonctionnaires pour étudier la question de la circulation des données, du transport ou de l'utilisation des satellites et de la séparation orbitale des satellites. Les discussions de jeudi dernier seront suivies d'autres entretiens au cours des prochains mois. Cela montre bien que, sur le plan des communications, les relations entre le Canada et les États-Unis progressent régulièrement.

Questions orales

Quant à l'usage éventuel des satellites canadiens par les États-Unis, le gouvernement et moi-même estimons que, tant que le Canada n'en aura pas besoin, il vaut mieux céder aux États-Unis le droit de les utiliser et permettre ainsi à Télésat Canada d'accroître ses recettes, si bien qu'en fin de compte l'utilisation de ces satellites nous reviendra moins cher.

LA TRANSMISSION DE SIGNAUX DE FLORIDE

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, je voudrais adresser ma question supplémentaire au ministre des Communications. Je tiens à signaler que les revenus en question couvrent à peine le coût de lancement des cinq prochains satellites. Je tiens en outre à faire remarquer au ministre que Telesat est embêtée par l'invasion d'émissions américaines sur les satellites canadiens qu'elle vend, à tel point qu'elle a décidé de changer la numérotation des satellites en adoptant l'ordre inverse. C'est ainsi que nous lancerons d'abord Anick C-3, puis Anick C-2, puis Anick C-1.

• (1450)

Mme le Président: A l'ordre.

Une voix: C'est une raison et il devrait le savoir.

Mlle Carney: Je tiens à signaler au ministre que le système a été conçu à l'origine à l'intention des Canadiens, et en particulier de ceux du Nord. Peut-il nous expliquer comment il se fait que le système puisse capter les émissions produites en Floride?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, je le répète, il est évident que si nous avons un surplus de capacité, et c'est là l'opinion de Telesat et de son conseil d'administration, nous devons, pendant cette période de transition où nous avons un surplus de capacité, louer ce surplus aux Américains, car la demande pour ce genre de service commercial est nulle au Canada en ce moment. Lorsqu'il y aura effectivement une demande commerciale au Canada, nous ouvrirons l'accès à ces canaux de satellite. J'ai beaucoup de mal à comprendre la position du député. De ce côté-ci de la Chambre, nous souhaitons vraiment vendre aux Américains des produits de la technologie de pointe, et c'est ce que nous faisons en leur louant des canaux de satellite.

* * *

LES MINES

LES MISES À PIED AU LABRADOR ET DANS LE NORD DU QUÉBEC

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Mines et concerne un télégramme qu'ont adressé au ministre du Revenu national le maire et les conseillers municipaux de Labrador City pour sensibiliser celui-ci aux difficultés des mineurs de Labrador City, du nord du Québec et des régions avoisinantes, à cause de la diminution des débouchés pour le minerai de fer. Madame le Président, je voudrais savoir si le ministre d'État chargé des Mines a recommandé au ministre des Finances de répondre à ce télégramme de façon à donner satisfaction aux habitants de Labrador City où la situation économique est critique à cause de la diminution des commandes de minerai de fer.